



COMTE-RENDU DU CONSEIL CITOYEN

Réunion du samedi 29 septembre 2018

Présents :

- Quartier 1 : Véronique DEHLINGER, Christine MAGNEVILLE,
- Quartier 2 : Erwan DUFAY, Carole DUFAY, Sylvain DEMARQUE
- Quartier 3 : Maryvonne ETIEN, Gilles LEFEBVRE
- Quartier 4 : Sandrine CHAUVET, Matthieu PICHON
- Quartier 5 : Sophie BELLOT, Laurence JULIEN
- Quartier 6 : Denis DESSAILLY, Eric FAVRE

Absents excusés : Patrick THOMAS (quartier 2)

Absents : Pascale PRUNET, Franck GRASSELER, Agnès LAUVERNET

1) Points sur les travaux d'été

- a. SPORT : Changement des aérothermes à la salle polyvalente, pose de main courante et bancs de touche sur le terrain d'entraînement
- b. SCOLAIRE : travaux de peinture en intérieur et extérieur, pose de Leds dans les 10 classes élémentaires
- c. DIVERS : élagage des arbres, divers travaux de peinture routière

2) Points sur les prévisions travaux

- Pose de barrières au croisement rue Arletty/Pagnol en complément du traçage des passages piétons.
- Pose panneaux « priorité à droite » dans toute la rue Charles Pathé

- Pose d'un radar pédagogique mobile dans le centre-ville, dans un premier temps
- Création de places de parking « zone bleue » parking côté cimetière
- Lancement d'une étude pour extension complexe multisports par la C.C.O.B. (création d'une salle de gym)
- Lancement d'une étude pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente
- Réparation suite infiltration d'eau à la Marmite (on attends la décision des experts). C'est un handicap pour l'école de musique : une solution sera trouvée pour que l'école de musique continue à fonctionner pendant les travaux.

3) Budget

La construction du budget communal fonctionne en année civile, on le clôture en décembre. Le débat d'Orientation Budgétaire se déroule en début d'année et le vote du budget a lieu en février/mars.

- o Les charges à caractère général (011) : Les efforts menés sur ce chapitre sont visibles -11.56% par rapport à 2014 (malgré la hausse des prix et des contrats) soit – 131 144.26€.
- o Les charges de personnel et frais assimilés (012) : ont baissé de 2.86 % soit 55 298.13€ malgré la création d'un service de Police Municipale
- o Les emprunts et les charges financières : malgré l'emprunt d'équilibre de 2018, la collectivité continue de se désendetter :

	encours de la dette	endettement par habitant
31/12/2014	5 634 137,44 €	1 045,00 €
31/12/2017	4 400 349,62 €	1 085,17 €
31/12/2018	4 402 200,20 €	1 085,62 €
31/12/2019	4 141 134,37 €	1 021,24 €
31/12/2020	3 635 921,29 €	896,65 €
différentiel 2014-2020	-1 998 216,15 €	-492,78 €

A SAVOIR ENTRE, 2013 ET 2018 :

- o Les dotations de l'Etat ont baissé de 202 323,00€
- o Les dotations du Département ont augmenté de 100 417,33€

SOIT UNE PERTE DE RECETTES DE 101 905,67€ soit 20,76%

REPARTITION DU BUDGET COMMUNAL PAR FAMILLE

	SERVICE	BUDGET	%
1	ADMINISTRATION GENERALE	746 622,24	27%
2	SERVICES TECHNIQUES	730 539,34	26%
3	CULTURE	312 762	11%
4	VIE SCOLAIRE	262 923,86	9%
5	PETITE ENFANCE	152 904,38	6%
6	SECURITE	125 920,91	5%
7	ENFANCE	99 882,76	4%
8	SOCIAL	80 673,49	3%
9	SPORTS	81 801,08	3%
10	COMMUNICATION	54 945,75	2%
11	JEUNESSE	54 459,33	2%
12	FESTIVITES	57 534,22	2%

QUELQUES INVESTISSEMENTS A VENIR

INTITULE	ANNEE PREVISIONNELLE	PRIX	SUBVENTION ATTENDUE
ACHAT D'UNE BALAYEUSE	2019	70 000 €	35 000 €
TABLETTES TACTILES ET RJ45 ECOLE ELEMENTAIRE	2019	20 000 €	5000 à 8000 €
TRAVAUX QUARTIER DE LA BEAUDERIE	2019-2020	1 400 000 €	
ETUDE REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE	2019	37 740€	11 204€
AMENAGEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE	2019	40 000€	11 000 €
REQUALIFICATION DES VOIRIES ET DES TROTTOIRS DU QUARTIER DU MOULIN	2019-2020	132 000€	52 800€

4) Point Projet Urbanisme

- JARDINS DE CANDICE : Candice 2 avance bien. Le Maire réaffirme qu'il n'y aura aucune sortie « voiture » rue Aman Jean. Il est bien prévu une sente piétonne qui ira jusqu'au pôle santé. Le bailleur pour les logements sociaux est Espace Habitat.
- ELGEA : il y aura 36 logements locatifs. Le bailleur est Immobilière 3F
- TERRAIN JEAN DELSOL : Au départ, Monsieur Conti et le Conseil municipal avait acheté ce terrain pour en faire un parking. Nous sommes propriétaire du terrain d'une surface de 1100 m2. Au dernier conseil municipal, il a été acté dans le cahier des charges qu'il y aurait, sur ce terrain, de 1 à 5 maisons avec un stationnement sur chaque parcelle. La problématique du stationnement en cœur de ville a été évoquée. Chacun conscient qu'à une certaine époque, les maisons étaient construites sans garage.

- PROJET KALFA : dans ce parc de 1,4 hectares, il y aura 54 pavillons et 5 blocs de 8 logements. La ville a signé un Projet Urbain Partenarial avec le promoteur à hauteur de 625 000 euros qui permettent :
 - o La sécurisation du croisement (route départementale 35 / rue de Beauverger)
 - o La réfection des voiries sur l'ensemble du hameau
 - o L'éclairage public

Malheureusement, compte tenu de la topographie du secteur, il est impossible pour la commune de financer l'assainissement collectif des habitations existantes. 14 recours ont été déposés par les riverains.

40 maisons sont vendues dont 15 pour des Chevriards.

Madame Julien demande qu'une réunion soit organisée pour accompagner le projet. Inquiétude sur la sortie de la départementale et regret qu'il n'y est pas l'assainissement de prévu. Le rôle de la mairie est d'être le médiateur entre les riverains et la société Kaufmann. Pour la collectivité c'est l'intérêt général qui prime et non le cas de chacun individuellement. M. Julien indique qu'elle a déposé ce recours pour alerter la mairie.

- PROJET EDEN : à Servon, porté par la CCOB. Ouverture mi 2019. (9 salles de cinéma, espace loisirs, boutiques, restaurants etc...) . Création de 1000 emplois.

5) Tour de table et questions/réponses

- Pour faire taire la rumeur : La composition de la C.C.O.B. ne change pas : elle est toujours composée de Brie-Comte-Robert, Servon, Varennes Jarcy et Chevry-Cossigny.
- La CCOB lance une réflexion sur la réhabilitation de la piste cyclable Chevry-Brie. Plusieurs choix de revêtement : stabilisé ou enrobée. Les membres du Conseil citoyen préconisent l'enrobée.
- Carole Dufaÿ remercie la mairie pour le bouchage des trous rue de la Beauderie
- « Pourquoi la rue de la petite ferme est dans ce sens ? » Après plusieurs consultations, notamment lors des réunions de quartiers, il s'avère que les riverains ne souhaitent pas changer de sens (suite à des discussions lors de la dernière réunion de quartier).
- Madame Narce souhaite que l'on change les végétaux à l'angle de sa rue.
- Remerciements de Madame Chauvet pour les marquages passages piétons devant l'école élémentaire au croisement rue Aman/ Rue Marcel Pagnol. Confirmation de pose de barrières dans les prochaines semaines. La Police municipale verbalisera pour le non respect du code de la route.

- Le container à linge de la rue Arletty déborde. La municipalité va rajouter un container sur le parking de la rue Jules Ferry et demander à la société d'augmenter le nombre de ramassage.
- 5 à 6 voitures squattent rue de la Beauderie et au Plessis les Nonains. Les voitures viennent moins stationner aux alentours de l'école élémentaire.
- Il y aura une caméra d'installée à l'école élémentaire en 2019.
- Rue Jules Raimu : plusieurs véhicules ne bougent pas (dont une au 35 qui n'est plus assurée depuis mars 2018).
- Problème de stationnement d'un camion sur une place située rue Charles Pathé. Il semblerait que cette place soit du domaine privé (à vérifier par les services municipaux).
- Monsieur Dessailly nous informe qu'il fait construire sa maison en paille porteuse. Il a constaté qu'il y avait beaucoup d'initiatives citoyennes à Cossigny. Il souhaite avoir des précisions sur les navettes scolaires sur Cossigny. Monsieur Wofsy indique qu'il y a un ramassage scolaire pour le collège et possibilité de prendre le proxibus. C'est un service de la C.C.O.B qui est joignable au 0800 77 78 79.
- Le Maire confirme que l'aire de jeux de la Marmite a été réhabilitée, que celle du parc Lumière le sera prochainement.
- Concernant la fréquence de rotation des bus : il est très compliqué d'aller et revenir d'Ozoir. C'est une compétence intercommunale. La municipalité travaille pour l'augmentation de la fréquence de rotation de la ligne 16.
- Rue Jean gabin : Monsieur Pichon ne sait pas comment désamorcer un futur conflit entre voisins quand il observe qu'un riverain a 4 places de parking chez lui et que ce même riverain gare ses 4 véhicules dans la rue.
- La partie entretien espaces verts (pelouse) de la rue Beauséjour à la charge du bailleur n'est pas correctement entretenue. La mairie va lui écrire.
- Les référents ont demandé qu'un plan de la commune soit installé dans la grande salle des associations.
- Il est demandé qu'un passage piéton soit fait devant le restaurant « chez Miloud ». La municipalité précise que cela supprimerait 2 places de stationnement et que les frais engagés seraient très importants (décaissement de la chaussée, création d'un bateau, etc...)
- Comment contraindre les riverains à tailler leurs haies ou arbres ? s'ils dépassent sur le domaine public, aviser la mairie qui enverra un courrier au propriétaire lui indiquant qu'en cas de non respect de la loi en ce domaine, la taille sera effectuée à la charge du propriétaire.
- Problème de stationnement au pôle santé : les professionnels de santé ne se plaignent pas. La zone bleue fonctionne bien.

- Une réunion aura lieu dans les jours qui viennent pour parler encombrants / déchets verts

La prochaine réunion du Conseil citoyen aura lieu le samedi 8 décembre. Il est demandé à Monsieur Dessailly de se renseigner pour savoir si cette réunion peut avoir lieu dans la yourte à Cossigny. Monsieur Dessailly doit en informer Madame Foucault.